



COMMISSION SPORTIVE

PV N°02 du 28/09/2023

Présents : Jean-Charles Hervy, Gaëtan Lucas, Agnès Grégoire, Christine Jézégou, Patricia Favé, Soizick Huby, François Guégan

Open jeunes: pour toutes les catégories application du JAP : je joue j'arbitre je participe (les équipes qui ne jouent pas arbitrent et font la table)

CALENDRIER : le week end du 20 au 22 octobre 2023 est réservé pour les series 3x3 aucun report 5x5 autorisé sur ces dates

RAPPEL REGLEMENT SPORTIF

Article 21 : Modification de dates :

§1. Toute demande de dérogation concernant la date d'une rencontre doit être enregistrée sur FBI et obtenir l'accord du club adverse 30 jours avant la date de la rencontre. Toute demande doit être signifiée par mail et envoyée au Comité. Une tolérance sera accordée pour les débuts de phase de championnat. Passé ce délai, la CDO pourrait ne pas désigner d'officiels même en cas de divisions à désignation.

§2. Pour toute demande de report de dernière heure, cas de force majeure, la dérogation pour la nouvelle date doit être ENREGISTRÉE ET VALIDÉE par les deux clubs sur F.B.I, dans un délai MAXIMUM de 72 heures après la date initialement prévue. La Commission Sportive (qui devra être avisée) pourra seule entériner la nouvelle date

Passé ce délai, la Commission Sportive, délégataire, fixera de sa propre autorité l'heure et la date des rencontres

- **Licences non présentées** : (pénalités financières)

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	
PRM	2	24/09/2023	IE CTC ALP ALSB AL ST BRIEUC 1	WEST EMERAUDE 1	IE CTC ALP ALSB AL ST BRIEUC 1 VT900083 BOUC B.

- **Joueurs non qualifiés le jour de la rencontre** (pas surclassé, brûlé,...) : (pénalités sportives et financières)

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	
DM2 - Poule B	5	24/09/2023	AS UZEL 2	ENT PLOUEZEC PAIMPOL	ENT PLOUEZEC PAIMPOL VT940109 LE TALLEC Mathieu (ENTA) Suspendu du 22/09 au 24/09

- **Fautes techniques ou disqualifiantes** : (pénalité financière à partir de la 2ème)

Division	N° de renc	Date	Equipe 1	Equipe 2	
PRM	3	24/09/2023	ABC GUINGAMP 1	US YFFINIAC 1	US YFFINIAC 1 VT027264 RENAULT M. 1ERE FT G1
DM2 Poule B	5	23/09/2023	US YFFINIAC 2	BC PLENEE JUGON 1	BC PLENEE JUGON 1 BC064596 BOUVIER K 1ERE FT G1
DM2 Poule B	5	23/09/2023	US YFFINIAC 2	BC PLENEE JUGON 1	BC PLENEE JUGON 1 BC068312 TOURNEUR J 1ERE FT G1

- **Forfait** :

Division	N° de renc	Date	Equipe 1	Equipe 2	
DM2 Poule B	6	23/09/2023	AL PLOUFRAGAN	AS UZEL 1	AL PLOUFRAGAN 1er Forfait

- **Déroghations** :

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	
DM4	3	24/09/2023	LANNION TB 3	ABC HENON	ABC HENON demande le report au 29/10 à 10h30 → Accord de la commission
DF2	7	29/09/2023	DINAN BS	US PLESSALA	US PLESSALA demande le report au 25/11 -> Accord de la commission
DM3	5	23/10/2023	CS MERDRIGNAC	BB LANDEHEN	CS MERDRIGNAC demande le report au 20/10 → refus de la commission week end series 3x3 nouvelle dérogation à saisir Match à jouer avant le 14/01/24

DF2		14/01/2024	AS UZEL 1	ENT LAMBALLE / BREHAND 1	AS UZEL 1 demande le report au 21/10 -> refus de la commission week end series 3x3 nouvelle dérogation à saisir Match à jouer avant le 14/01/24
DM2 -B	4	23/09/2024	ST BRIEUC ASPTT	AL LOUDEAC 1	ST BRIEUC ASPTT demande le report Accord de la commission si accord des 2 clubs Dérogation à saisir Match à jouer avant le 14/01/24

- Listes des brulés manquantes (pénalité financière)

Divisions	Equipe
PNF/PRF	AL PLOUFRAGAN 2
RM2/DM2	EB ST BRIEUC 3
DM2/DM3	AL LOUDEAC 2

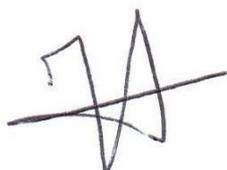
- Divers :

Division	N°	Date	Equipe	
PRF	2	24/09/2023	AL PLOUFRAGAN 2-WEB 1	Réserve déposée par AL Ploufragan 2 : 'Insultes répétées entendues sur le terrain. Propos du coach équipe B envers la capitaine A

PROCHAINE RÉUNION DE LA COMMISSION :

05/10/2022

Le Secrétaire Général
Christophe HOUVRARD



Le Président de la Commission
Jean-Charles HERVY

